Arcachon Bien Vivre lauréat des « Awards de la silver économie »

La Ville d'Arcachon vient de remporter le prix « lauréat d'or », dans la catégorie « meilleures initiatives à l'échelle du territoire », pour son programme Arcachon Bien Vivre lors de la 10ème édition des Awards de la silver économie en octobre 2018 à Paris.

Le Maire d'Arcachon, Yves Foulon, son Adjointe May Antoun ainsi que les acteurs de cette réussite, employés de la Ville, et un couple de bénéficiaires du programme participaient la semaine dernière à un point presse au cours duquel a été annoncée la nouvelle. La Ville d'Arcachon, et plus précisément son CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), vient d'être saluée, lors du dernier Silver Show, pour ses innovations en matière d'accompagnement de la personne âgée.

« *Nous sommes fiers de cette récompense qui vient couronner un projet complet. Arcachon est une ville pionnière en matière de silver économie. Aucune collectivité n'a mis en place autant d'actions en faveur du bien être, de la santé et du maintien à domicile de la personne âgée*« , estime May Antoun, Adjointe aux Affaires Sociales d'Yves Foulon.

La visite gratuite d'un ergothérapeute à domicile

Suzanne et Pierre Roux, deux bénéficiaires du programme Arcachon Bien Vivre, étaient là pour en témoigner. Le couple a, en effet, bénéficié de plusieurs pans du dispositifs. « *J'ai participé au stage mémoire, aux activités physiques, au stage nutrition, au stage diabète, au stage vitalité… »,* énumère Pierre Roux, 87 ans. *« J'ai appris plein de choses utiles, notamment les gestes adéquats pour se relever sans difficulté lorsqu'on est allongé*« .

Suzanne renchérit : « *Grâce au programme Bien Vivre Chez Soi* (NDLR : qui fait partie d'Arcachon Bien Vivre), *nous avons bénéficié de la visite d'un ergothérapeute à notre domicile. Ce dernier a diagnostiqué un certain nombre de changements à effectuer afin d'adapter notre logement à notre âge avancé. Nous avons suivi ses préconisations et nous avons ainsi, par exemple, transformé notre baignoire en douche*« . Pour ce faire, Suzanne et Pierre Roux ont aussi été accompagnés financièrement par la Vill,e à hauteur de 1 000 euros, comme tous les Arcachonnais de plus de 75 ans peuvent l'être, sans condition de ressources.

Les personnes qui souhaitent bénéficier du dispositif Arcachon Bien Vivre peuvent se rapprocher du CCAS et plus précisément de Sandra Moratille, qui a la responsabilité du programme, en appelant le 05 57 52 50 80.